
Lancement de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose

Février 2022

*Pour toutes informations sur le travail du service de veille « Trombinoscope Monitoring »
veuillez nous contacter à l'adresse suivante : vincent.tournebize@dodsgroup.eu*



Emmanuel Macron, Président de la République, a [déclaré](#) : « *L'endométriose. Ce n'est pas un problème de femmes, c'est un problème de société. La stratégie nationale que nous lançons porte l'espoir d'une meilleure qualité de vie pour des millions de filles et de femmes.* »

Le président de la République, **M. Emmanuel Macron**, a [lancé](#) le mardi 11 janvier 2022 « *les travaux relatifs à la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose* » en déclarant la « *reconnaissance et la prise en charge de cette maladie une priorité nationale* ». Sa mise en œuvre est confié à **M. Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, qui réunira le premier comité de pilotage interministériel le 14 février prochain. L'association **Info Endométriose** a [déclaré](#) : « *C'est un jour historique dans la lutte contre l'[#endometriose](#). Nous pensons aujourd'hui à toutes les femmes qui se battent et à leur entourage. Vous pouvez être assurés de notre mobilisation sans faille !* »

Le 12 mars 2021, le ministre des Solidarités et de la Santé avait [confié](#) à **Mme Chrysoula Zacharopoulou**, députée européenne et docteur en gynécologie, l'élaboration d'un « *rapport de propositions pour une stratégie nationale contre l'endométriose* » et celui-ci a [débouché](#) sur près de 150 propositions.

Cette stratégie nationale est d'ores et déjà [fondé](#) sur trois axes majeurs :

- « *investir massivement dans la recherche sur l'endométriose* » en créant la plus grande base de données épidémiologique au monde dédiée à la maladie
- « *faire progresser l'accès aux soins et au diagnostic partout sur le territoire national* » en développant dans chaque région, sous l'égide des Agences régionales de santé, des « *filiales territoriales spécifiques à l'endométriose.* »
- « *améliorer la connaissance du grand public et des professionnels sur la maladie* » en impliquant « *des associations, des ambassadeurs et patientes expertes de la maladie, en milieu scolaire, à l'université, dans les entreprises* » et en faire « *une priorité des formations initiale et continue des professionnels de santé.* »

Le comité de pilotage interministériel s'est réuni le 14 février prochain et comportait les « *associations de personnes atteintes d'endométriose et les acteurs de terrain* » ainsi que les ministères :

- de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion,
- de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Par ailleurs, le 13 janvier 2022, l'Assemblée Nationale a voté la [proposition de résolution](#) visant à reconnaître l'endométriose comme une affection longue durée déposée par la députée La France Insoumise (LFI) le 6 décembre 2021. **Clémentine Autain**, députée de la 11ème circonscription de Seine-Saint-Denis, a [déclaré](#) : « *Grande victoire à l'Assemblée pour les millions de femmes qui souffrent de l'[#endometriose](#)! Ma résolution dans*

la niche LFI est adoptée à l'unanimité. Elle ouvre la voie au remboursement des soins, à des congés maladie, pour les malades. Fierté et joie pour les femmes atteintes »

A l'occasion du premier comité de pilotage le ministre des Solidarités et de la Santé a [présenté](#) plus en détail la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose. Concrètement, sera mis en place, notamment :

- *« Un programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) doté de plus de 20 millions d'euros sur cinq ans et qui regroupera l'ensemble des meilleurs chercheurs de toutes les disciplines pouvant intervenir dans le champ de l'endométriose.*
- *Des centres de référence régionaux seront identifiés au sein des filières régionales.*
- *L'endométriose sera inscrite dans le carnet de santé et recherchée dans le cadre des différentes consultations obligatoires effectuées dès l'adolescence.*
- *Des parcours personnalisés de soins (PPS) seront élaborés pour les patients.*
- *Les critères d'attribution de l'ALD 31 seront unifiés entre les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), et des actions de communication seront menées afin d'informer les Françaises.*
- *Des campagnes de communication de grande ampleur verront le jour dans les prochaines semaines.*
»

Des critiques ont été faites à l'encontre du Gouvernement sur la non-reconnaissance de l'endométriose comme ALD30, notamment par des membres de La France Insoumise (LFI). Ainsi, **Caroline FIAT**, Députée La France Insoumise pour la 6ème circonscription de Meurthe-et-Moselle, a [déclaré](#) : *« Les députés ont voté à l'unanimité la reconnaissance de l'endométriose comme ALD30 pour que les femmes atteintes soient remboursées à 100%. @olivierveran, en ignorant cette résolution, vous piétinez la démocratie. C'est une question de volonté politique ! »*

Or, selon le Gouvernement, *« l'accès à ce dispositif et à la prise en charge en ALD 30 pour toutes les personnes qui le nécessiteront feront l'objet d'une première évaluation dès 18 mois après publication de cette stratégie. Aujourd'hui, une reconnaissance en ALD 30 ne saurait être justifié pour toutes les formes d'endométriose, notamment les formes asymptomatiques. »*

Lors de son discours, **Olivier Véran**, a [affirmé](#) : *« C'est un jour important pour la santé publique, un jour important pour la santé des femmes, et les jalons que nous allons poser aujourd'hui sont très riches de promesses et d'espoirs pour des centaines de milliers, pour des millions de nos concitoyennes. Et leur entourage. Oui, les chiffres sont démentiels, ils sont à peu près aussi grands que le silence dans lequel les femmes atteintes d'endométriose sont recluses depuis trop longtemps. C'est à elles que je pense en cet instant, sans solennité excessive, sans fausse grandiloquence, mais parce que si une femme sur dix est concernée par la maladie, eh bien c'est une mère, une soeur, une cousine, une fille, une amie, une compagne. C'est quelqu'un qui nous est très cher et qui souffre. »*